

1.

Débitrice:

Studio Fitness Grenier Sàrl, Rue du Grenier
24, 2300 **La Chaux-de-Fonds**
2.

Délai pour contester l'état de collocation:

20 jours après
la publication
3.

Délai pour contester l'inventaire:

20 jours après la publi-
cation
4.

Remarques:

But : conserver ou améliorer l'équilibre phy-
sique et mental de sa clientèle, notamment par le training
autogène, le stretching, la gymnastique préventive et per-
sonnalisée, ainsi que par toute autre activité susceptible de
maintenir et développer les fonctions cardio-vasculaires, ar-
ticulations ou musculaires.
Dans le même délai de vingt jours, les créanciers peuvent
solliciter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au
sujet des revendications de propriété reconnues fondées par
l'administration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A
défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'Office
seront définitives

Office des faillites
2053 Cernier

(00095667)